

Le 5 décembre 2011

Procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2011 de la Municipalité Paroisse de Notre-Dame de Lourdes, tenue au 830, rue Principale à Notre-Dame de Lourdes, le cinquième jour de décembre deux mille onze à vingt heures.

Sont présents:

M. Jocelyn Bédard, maire
M. Donald Laliberté, conseiller siège no 1
M. Jean-François Carrier, conseiller siège no 2
M. Yannick Lemire, conseiller siège no 3
Mme Sophie Samson, conseillère siège no 4
M. Jimmy Fiset, conseiller siège no 5
M. Yves Payette, conseiller siège no 6

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de la session régulière
 - 1.1 Mot de bienvenue
 - 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 3.0 Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
 - 4.0 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2011
 - 5.0 Correspondance et suivi
 - 6.0 Rapport des élus et de l'inspecteur municipal
 - 7.0 Surplus à verser - OMH
 - 8.0 Achat de tapis
 - 9.0 Achat décorations
 - 10.0 Avis de motion – règlement sur le traitement des élus
 - 11.0 Entente SPAA
 - 12.0 Achat de timbres
 - 13.0 Amélioration du réseau routier
 - 14.0 Calendrier des séances du conseil pour 2012
 - 15.0 Transport adapté
 - 16.0 Avis de motion – règlement sur l'imposition des taxes foncières et autres pour 2012
 - 17.0 Fermeture du bureau – période des fêtes
 - 18.0 Paiement des comptes de fin d'année
 - 19.0 Participation – Corporation partenaires 12-18
 - 20.0 Diverses dépenses
 - 21.0 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires
 - 22.0 Dépôt du registre public des déclarations
 - 23.0 Comptes à payer
 - 24.0 Varia
 - 24.1 Achat d'un feu clignotant mobile
 - 25.0 Questions de l'assemblée
 - 26.0 Levée de la séance
-

Formant quorum, sous la présidence de Monsieur le maire Jocelyn Bédard, Madame Danielle Bédard fait fonction de secrétaire.

R11-12-177
Ordre du
jour

Il est proposé par Monsieur Jean-François Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

ADOPTÉE

R11-12-178
Intervertir
les points

Il est proposé par Monsieur Yves Payette et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le maire à intervertir les points à l'ordre du jour.

ADOPTÉE

Le 5 décembre 2011

R11-12-179
Procès-verbal
du 7 novembre 2011

Monsieur le maire demande aux conseiller(ères) s'ils ont tous et toutes reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2011.

Étant tous et toutes affirmatif(ves), il est proposé par Monsieur Donald Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2011 soit approuvé et signé.

ADOPTÉE

Lecture brève du courrier reçu au cours du mois et suivi des sessions s'il y a lieu.

Les membres du conseil, incluant le maire, font un résumé de leurs activités municipales au cours du mois.

R11-12-180
Surplus OMH

Il est proposé par Monsieur Yannick Lemire et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le surplus de dépenses pour l'année 2011 de l'Office municipal d'habitation de Notre-Dame-de-Lourdes;

QUE la municipalité paie un montant de sept mille huit cent dix-neuf dollars (7819.00 \$) pour finaliser sa participation financière pour l'année 2011.

ADOPTÉE

R11-12-181
Achat tapis -
bureau
municipal

Il est proposé par Monsieur Yves Payette et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'achat de tapis pour le bureau municipal pour un montant de cent quatre-vingt-sept dollars et dix-huit sous (187.18 \$).

ADOPTÉE

R11-12-182
Achat de
décorations
Noël

Il est proposé par Monsieur Donald Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'achat d'articles de décorations pour le bureau municipal pour un montant total de six cent (600. \$), taxes en sus.

ADOPTÉE

Avis de motion – règlement sur le traitement des élus :

Monsieur Yannick Lemire donne un avis de motion concernant le règlement sur le traitement des élus.

R11-12-183
Entente SPAA
pour 2012

Il est proposé par Monsieur Jimmy Fiset et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de la Paroisse de Notre-Dame de Lourdes renouvelle l'entente avec la SPAA aux mêmes conditions que l'année 2011, soit le forfait 2, pour un montant de mille deux cent soixante-huit dollars et soixante-quinze sous (1268.75 \$), représentant un coût de un dollar et soixante-quinze sous (1.75 \$) par habitant et ce, pour l'année 2012.

ADOPTÉE

R11-12-184
Achat de
timbres

Il est proposé par Madame Sophie Samson et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat de timbres pour un montant de cinq cent dollars (500. \$).

ADOPTÉE

Le 5 décembre 2011

R11-12-185
Amélioration
du réseau
routier

CONSIDÉRANT QUE des travaux d'amélioration du revêtement de la chaussée sur le rang St-François, le rang St-Louis Est et la Route Smith étaient nécessaires;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports du Québec avait un programme accordant une subvention maximale de 2,000. \$ pour l'amélioration du réseau routier;

Il est proposé par Madame Sophie Samson et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver les dépenses pour les travaux de revêtement mécanisé de la chaussée sur le rang St-François, le rang St-Louis Est et la Route Smith pour un montant total de neuf mille sept cent soixante-deux dollars et quarante sous (9,762.40 \$), taxes incluses, dont le montant subventionné est de 2,000. \$;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉE

R11-12-186
Calendrier des
séances du conseil
Année 2012

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal prévoit que le conseil municipal doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Il est proposé par Monsieur Jean-François Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2012, qui débiteront à 20h00 :

- 9 janvier à 20h00
- 6 février à 20h00
- 5 mars à 20h00
- 2 avril à 20h00
- 7 mai à 20h00
- 4 juin à 20h00
- 3 juillet à 20h00
- 6 août à 20h00
- 4 septembre à 20h00
- 1^{er} octobre à 20h00
- 5 novembre à 20h00
- 3 décembre à 20h00

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉE

R11-12-187
Transport adapté
La Cadence -
Cotisation
annuelle

CONSIDÉRANT QUE la municipalité reconnaît la Corporation de transport la Cadence comme organisme délégué pour effectuer les déplacements en transport adapté sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Paroisse de Plessisville est désignée mandataire de la Corporation de transport la Cadence pour l'année 2012;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de la Paroisse de Plessisville accepte d'être la municipalité mandataire pour la Corporation de transport La Cadence;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Notre-Dame de Lourdes accepte les prévisions budgétaires pour l'année 2012;

CONSIDÉRANT QUE la tarification exigée par la Corporation de Transport demeure la même que l'an passé;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité accepte que les sommes nécessaires soient prises dans les surplus accumulés de la Corporation advenant un écart entre la contribution des usagers et 35% des coûts du service, le tout afin de s'assurer de l'indexation de la subvention du ministère des Transports;

Il est proposé par Monsieur Yves Payette et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter de payer la cotisation annuelle de \$ 2.62 par citoyen, soit un montant total de mille huit cent soixante-quinze dollars et quatre-vingt-douze sous. (\$ 1,875.92.)

ADOPTÉE

Le 5 décembre 2011

Avis de motion – règlement sur l'imposition des taxes foncières et autres pour 2012 :

Monsieur Donald Laliberté donne un avis de motion pour la présentation lors d'une séance du conseil, d'un règlement imposant le taux de taxes foncières et autres pour l'année 2012.

R11-12-188
Fermeture du
Bureau municipal
Période des
Fêtes

Il est proposé par Madame Sophie Samson et résolu à l'unanimité des conseillers que le bureau municipal sera fermé du vendredi 23 décembre 2011 au 4 janvier 2012 inclusivement.

ADOPTÉE

R11-12-189
Paieement des
comptes -
fin d'année 2011

Il est proposé par Monsieur Yannick Lemire et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la secrétaire-trésorière à payer tous les comptes avant le 31 décembre 2011 afin de fermer l'année financière.

ADOPTÉE

R11-12-190
Participation 2012
Corporation
Partenaires 12-18

Il est proposé par Monsieur Jean-François Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter de renouveler notre participation à la Corporation Partenaires 12-18 pour l'année 2012, pour un montant de mille deux dollars et quarante sous (1002.40 \$) représentant une participation de 1.40 \$ /per capita.

QUE cette cotisation soit prévue et payable au budget 2012.

ADOPTÉE

R11-12-191
Autoriser le
paiement -
diverses
factures

Il est proposé par Monsieur Jimmy Fiset et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement des factures suivantes :

- le premier versement pour le déneigement des cours municipales des édifices municipaux et des accès aux points d'eau à Dany Bradette et Aurel Côté au montant de mille sept cent soixante-dix dollars (1770.00 \$), taxes en sus;
- le premier versement pour le contrat de concierge à Madame Johanne Paradis au montant de deux mille six cent cinquante dollars (2650.00 \$)

ADOPTÉE

Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires :

Madame Danielle Bédard, directrice générale – secrétaire trésorière confirme que tous les élus ont rempli le formulaire des intérêts pécuniaires et ce, en vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Dépôt du registre public des déclarations :

Madame Danielle Bédard, directrice générale – secrétaire trésorière dépose le registre public des déclarations et ce, en vertu de l'article 2 du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

R11-12-192
Comptes à
payer

Il est proposé par Madame Sophie Samson et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les comptes à payer pour un montant total de cent quatorze mille huit cent quarante dollars et trente-trois sous (114,840.33 \$) et d'autoriser la secrétaire-trésorière d'en effectuer le paiement.

ADOPTÉE

Le 5 décembre 2011

Varia :

Achat d'un feu clignotant d'urgence :

R11-12-193
Achat d'un
clignotant
d'urgence

CONSIDÉRANT QUE la municipalité n'est pas équipé suffisamment en signalisation pour faire face à des situations d'urgence;

Il est proposé par Monsieur Yannick Lemire et résolu à l'unanimité des conseillers de vérifier les coûts pour l'achat d'un feu clignotant mobile et d'autoriser un budget de mille (1000. \$) pour cet achat.

ADOPTÉE

La période des questions s'ouvre à 20h40 et se termine à 20h55.

R11-12-194
Levée de la
séance

Il est proposé par Monsieur Donald Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 20h55.

ADOPTÉE

MAIRE

Directrice générale/secrétaire-trésorière

Je, Jocelyn Bédard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

Initiales